



Le Comité Chômage de Montréal est à la recherche :

CONSEILLERS.ÈRES EN DÉFENSE DE DROITS

Postes réguliers, temps partiel ou temps plein

RÔLE

Sous la supervision du coordonnateur du CCM, le. la conseiller. ère participera au travail d'information et de défense des droits des chômeur. euse. s, par le biais d'un service téléphonique offert à la population, ou par des rendez-vous en personne aux locaux du Comité et l'ouverture de dossiers aux fins de représentation de personnes lésées dans leurs droits.

De plus, la personne engagée sera amenée à soutenir le travail organisationnel du Comité, que ce soit au niveau du travail de communications ou en soutien à des activités particulières.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Aptitudes et connaissances en droit, en sciences sociales, en travail social ou autre domaine connexe;
- Grand sens de l'organisation et de la planification, souci du détail;
- Autonome, sens de l'initiative;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit; anglais fonctionnel; connaissance d'une 3^e langue, un atout;
- Capacité à travailler sous pression;
- Bonne maîtrise de l'informatique (Mac) et des médias sociaux.

CONDITIONS D'EMPLOI

Poste : 2 postes réguliers - temps partiel (2 à 3 jours/semaine)
Ou un poste régulier – temps plein

Salaire et avantages sociaux : basé sur un salaire annuel temps plein de 35 000 \$, avec avantages sociaux (régime de retraite, assurances collectives, vacances).

Vous pouvez faire parvenir votre CV à l'adresse courriel suivante, jusqu'au
vendredi 8 mai 2020, 17h, au plus tard : ccm@comitechomage.qc.ca



Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées